

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

2101, boulevard
René-Lévesque Ouest

Investissements

Près de 480 000\$

Calendrier

Du 18 novembre 2019
à la fin mars 2020

Horaire

Lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Entrepreneur

Névé Réfrigération inc.

Travaux majeurs de ventilation

Les travaux visent à améliorer la qualité de l'air et à contrôler le taux d'humidité et la condensation.

L'objectif est d'empêcher l'apparition de moisissures dans les habitations. Pour votre confort, **le système de ventilation fonctionnera dorénavant 24 h/24.**

Actuellement, il fonctionne seulement entre 7 h et 23 h.

- ▶ L'unité de ventilation sur le toit sera remplacée.
- ▶ Les grilles d'alimentation d'air seront remplacées.
- ▶ Les conduits de ventilation dans les corridors seront nettoyés.
- ▶ Les hottes de cuisine seront remplacées dans les logements là où elles ne l'ont pas été récemment.
- ▶ Les ventilateurs des salles de bain seront remplacés.
- ▶ Les conduits des hottes et les conduits de ventilation des salles de bain seront nettoyés.

**Des questions
concernant le
chantier?**



Andréea Quezada

Agente de liaison
514 868-3935

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers :
 - dans les logements
 - dans l'immeuble et
 - aux alentours de l'immeuble.

De plus,

- ▶ l'accès au stationnement sera interrompu pendant une demi-journée. Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble pour connaître la date exacte;
- ▶ Il y aura une interruption de courte durée du système de ventilation pendant le nettoyage des conduits et son remplacement sur la toiture.

À vous d'agir – Rôle du locataire

Que devez-vous faire pendant les travaux?

1. Au moment de nettoyer les conduits, installer les hottes de cuisine et les ventilateurs de salle de bain, vous devrez :
 - ▶ **dégager complètement le dessus de la cuisinière et les comptoirs de cuisine qui se trouvent à proximité.**
 - ▶ **dégager le comptoir de la salle de bain.**
2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
3. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera **de 24 à 48 heures à l'avance**. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
5. Si, pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez pas trouvé quelqu'un pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers** ou votre agente de liaison, le plus rapidement possible.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Si vous demeurez dans un HLM, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité pour :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7

514 872-0MHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Partenaires impliqués :



Communauté métropolitaine
de Montréal



SCHL CMHC

Société
d'habitation

Québec

